

DNCA INVEST

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 60, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg,

Grand-Duché de Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 125.012

(le "**Fonds**")

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE DNCA INVEST-LAFITENIA SUSTAIN BB

Luxembourg, le 11 octobre 2023

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds (le "**Conseil d'administration**") souhaite vous informer des changements importants concernant le compartiment du Fonds DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (le "**Compartiment**").

Les termes non définis dans le présent avis ont la même signification que ceux définis dans le prospectus actuel du Fonds (le "Prospectus").

À compter du 15 novembre 2023, le Conseil d'administration a décidé de modifier (i) l'indice de référence composite utilisé par le Compartiment à des fins de comparaison de la performance et de calcul de la commission de performance et (ii) la dénomination du Compartiment (les "**Modifications**").

Les Modifications n'impliqueront pas de rééquilibrage du portefeuille du Compartiment ni de coûts de transaction spécifiques liés au marché qui seraient liés à un ajustement du portefeuille.

1. Modification de l'indice de référence

Actuellement, le Compartiment utilise l'indice Bloomberg Euro Corporate 500 BBB (50%) + Bloomberg Euro High Yield BB Rating (50%) (l'" **indice de référence actuel** ") comme référence composite pour la comparaison des performances et le calcul de la commission de performance.

Le Conseil d'administration a décidé de remplacer l'Indice de référence actuel par le " Bloomberg Euro High Yield BB Rating " (le "**Nouvel Indice de référence** "), ce dernier étant plus conforme au positionnement du portefeuille du Compartiment. En effet, le Compartiment étant principalement investi dans des obligations notées BB, l'équipe de gestion du Compartiment a estimé que le nouvel indice de référence serait plus approprié.

La commission de performance du Compartiment sera calculée sur la base du nouvel indice de référence. La performance du Compartiment sera également comparée au nouvel indice de référence.

Le changement de l'indice de référence actuel, tel que décrit ci-dessus, peut entraîner une diminution ou une augmentation de la commission de performance.

2. Changement de nom

Le Conseil d'administration a également décidé de renommer le Compartiment " DNCA Invest - SRI High Yield ". Le changement de nom du Compartiment s'inscrit dans une volonté de mettre en avant (i) les caractéristiques financières supplémentaires liées au Label ISR attribué au Compartiment et (ii) le type de produit financier qui caractérise le Compartiment.

Toutes les autres caractéristiques clés du Compartiment resteront inchangées.

Si vous estimez que les Modifications ne répondent plus à vos besoins d'investissement, vous pouvez demander le rachat de vos actions, sans frais, jusqu'au 13 novembre 2023 à 12h00 (heure de Luxembourg).

Les Modifications seront incluses dans la prochaine mise à jour du Prospectus et du DIC relatifs au Compartiment, qui peuvent être obtenus gratuitement sur demande au siège social du Fonds à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le Prospectus (en anglais), les documents d'information clé (en français) et les derniers rapports périodiques (en anglais) sont également disponibles gratuitement auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique : BNP Paribas Securities Services, 2 boulevard Louis Schmidt, 1040 Bruxelles.

Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour toute information complémentaire sur la modification du Compartiment.

Cordialement,

Le Conseil d'administration
DNCA INVEST